

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023**
**N°DCM-2023-031**
**OBJET :**
**FINANCES**

Budget principal et budgets annexes assainissement, eau, camping, cinéma et nouvelle gendarmerie

Affectation des résultats 2022

L'an deux mille vingt-trois le lundi trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 28 mars 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Étaient présents :** M. MATHIAS - M. PERREULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRA - M. FROMONT.

**Ont donné un pouvoir :**

Mme BAS-DESFARGES représentée par M. MARTINON, M. POCHON représenté par Mme ROBIN, Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

**Absent :** néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 24

Membres votants : 27

Mme Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur MORIN présente aux conseillers les propositions d'affectation des résultats de l'exercice 2022.

Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	1 814 888,08		2 569 352,03
Report exercice N-1	754 463,95		
Section d'Investissement		682 436,36	- 577 742,17
Report exercice N-1	104 694,19		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit :

L'excédent de la section de fonctionnement de 2 569 352,03 € est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 1 500 000,00 €,
- au compte 002 en fonctionnement pour un montant de 1 069 352,03 €.

Budget assainissement : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	56 512,71		398 667,37
Report exercice N-1	342 154,66		
Section d'Investissement		559 578,42	225 063,01
Report exercice N-1	784 641,43		

Accusé de réception en préfecture  
 001-210100939-20230403-DCM-2023-031-DE  
 Date de réception, préfecture : 04/04/2023

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 398 667,37 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget eau : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	94 349,46		620 050,44
Report exercice N-1	525 700,98		
Section d'Investissement	26 786,41		387 157,33
Report exercice N-1	360 370,92		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 620 050,44 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget camping : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	14 625,54		26 185,84
Report exercice N-1	11 560,30		
Section d'Investissement	9 189,96		30 831,15
Report exercice N-1	21 641,19		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 26 185,84 € est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 20 000,00 €,
- au compte 002 en fonctionnement pour un montant de 6 185,84 €.

Budget cinéma : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement		32 982,97	33 627,74
Report exercice N-1	66 610,71		
Section d'Investissement			
Report exercice N-1			

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 33 627,74 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget nouvelle gendarmerie : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	2 332,84		2 333,07
Report exercice N-1	0,23		
Section d'Investissement	95 945,65		145 106,80
Report exercice N-1	49 161,15		

Accusé de réception en préfecture  
001-210100939-20230403-DCM-2023-031-DE  
Date de réception en préfecture : 04/04/2023

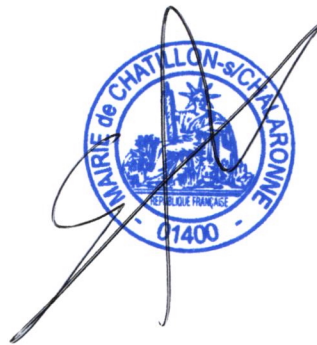
Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 2 333,07 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**AUTORISE** le Maire à affecter le résultat des comptes administratifs 2022 pour le budget général et les budgets annexes assainissement, eau, camping, cinéma et nouvelle gendarmerie, comme énoncés ci-dessus.

Ainsi délibéré le 3 avril 2023

Le Maire,  
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification  
Le : 4/04/2023

Et dépôt en Préfecture  
Le : 4/04/2023

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture  
001-210100939-20230403-DCM-2023-031-DE  
Date de réception préfecture : 04/04/2023